CMA Académie – Accompagnement et développement de l'entreprise artisanale et des territoires



L'environnement fiscal et social des entreprises au régime micro (Parcours économique 1.2)



PUBLIC : Collaborateurs débutants chargés d'accompagner, de former et/ou de conseiller les entreprises artisanales



PRÉREQUIS : Aucun prérequis

2 jours (14H) -Présentiel 100% -**Distanciel 100%** ou Blended



TARIFS

Inter: 700,00 €

Intra: Contactez-nous, il est possible qu'un formateur soit disponible dans votre région.



Vous souhaitez adapter ce programme à vos besoins? Sollicitez-nous.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- √ Comprendre le régime fiscal de la micro-entreprise et le régime microsocial
- √ Décrire leur champ d'application
- √ S'approprier les grands principes et leurs principales différences avec les régimes de droit commun
- ✓ Expliquer leur impact en matière fiscale et sociale pour le créateur
- √ Exposer les modalités de sortie des régimes

LE PROGRAMME

COMPRENDRE LES REGIMES MICRO ET LEURS **IMPACTS CONCRETS:**

- Lien entre régime fiscal et droits sociaux
- Versement libératoire, impôt sur le revenu, CFE, TVA
- Étude de cas : impacts concrets pour un créateur

COMPARER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE REGIME :

- Présentation des régimes réels
- Comparatifs : obligations, déclarations, charges

LES + PÉDAGOGIQUES



- Les intervenants ont une très bonne expertise et expérience de cette thématique, du réseau et de l'accompagnement des TPE
- Cette formation est un outil essentiel pour accompagner les entreprises artisanales



- Atelier : étude de cas croisée micro vs réel
- Validation des acquis et préparation au travail en autonomie

CLASSE VIRTUELLE DE FERMETURE:

- Analyse collective de deux ou trois cas types
- Retours croisés et points d'amélioration
- Quiz de validation des acquis
- Clôture et rappel des ressources

EVALUATIONTout au long de la formation

Pour toute question concernant la participation de personnes en situation de handicap, contacter directement CMA Académie (coordonnées ci-dessous).